

# Construisons ensemble un nouvel équipement pour Nevers et les Bords de Loire





# L'ambition du projet

La piscine des Bords de Loire était en fin de vie depuis longtemps plus aux normes et le choix a été fait de fermer définitivement cet équipement en juin 2019 à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle piscine d'Agglomération, Aquabalt, située dans le quartier 13<sup>e</sup> de Ligne.

Ce changement est l'occasion de transformer un équipement désormais sans usage, au profit d'un nouveau lieu structurant pour le quartier des Bords de Loire et pour Nevers.

Cet équipement devra répondre aux besoins et attentes des habitants du quartier mais également à l'ensemble des habitants de Nevers. L'ambition de la collectivité pour ce projet est importante et je souhaite, avec les élus qui en ont la charge, que nous le construisions ensemble.

Pour cela, nous allons avoir besoin de vous pour constituer un panel d'habitants, du quartier des Bords de Loire, des quartiers voisins et plus généralement de Nevers, auxquels viendront s'ajouter des acteurs socio-économiques présents sur le quartier. La variété de ce panel en assurera la qualité et la pertinence.

Nous avons besoin de vous et de vos idées pour nourrir cette démarche citoyenne et implicative.

**Denis Thuriot,**  
Maire de Nevers  
Président de l'Agglomération

**Amandine Boujlilat,**  
Vice-présidente Nevers  
Agglomération  
Adjointe déléguée  
à la Proximité, la Relation  
citoyenne et la Cohésion  
sociale à la ville de Nevers





# La démarche

Un **dialogue avec les habitants** va être mis en place pour définir plusieurs propositions. Ces propositions seront analysées pour voir lesquelles sont les plus pertinentes pour le quartier et la ville, lesquelles peuvent être réalistes et opportunes.

**Un panel de citoyens et d'acteurs du quartier et de la ville auront la tâche d'élaborer des propositions.** Ce panel sera amené à se réunir trois fois, le samedi en matinée. Pour avoir un équipement qui corresponde à tous, ce panel doit être à l'image de la diversité de la population du quartier et de la ville.

Il sera constitué comme suit :

- **10 habitants** du quartier des Bords de Loire
- **10 habitants** des quartiers Courlis/Baratte et Mouësse
- **10 habitants** de Nevers
- **15 acteurs** socio-économiques présents dans ou aux abords du quartier des Bords de Loire

A l'issue de la période de candidature (du **5 février**, date du lancement de la démarche, au **25 février**), le cabinet indépendant, choisi pour animer cette concertation, constituera le panel qui sera annoncé le **4 mars**.



# Comment s'impliquer ?

## En vous portant candidat au panel

Il vous suffit de remplir le formulaire disponible en mairie, dans les mairies de proximité, à la médiathèque Jean-Jaurès et dans les centres sociaux (Accords de Loire et Centre socioculturel de la Baratte) et de le remettre dans les urnes prévues à cet effet ou de vous rendre sur <https://projet-bordsdeloire.nevers.fr>.

## Si vous ne souhaitez pas intégrer le panel, différents outils de participation seront mis en place pour vous :



Un espace dédié sur le site [nevers.fr](https://projet-bordsdeloire.nevers.fr) pour s'informer, suivre la démarche et contribuer à travers des questionnaires qui évolueront dans le temps : <https://projet-bordsdeloire.nevers.fr>



Un micro-trottoir qui ciblera plus particulièrement les commerces et les parents d'élève du quartier



Des affiches connectées dans les espaces publics pour questionner les personnes sur le projet

## Parlez-en autour de vous !

